



Nantes, le 17 novembre 2022

STEAG New Energies
27 rue du Champ de Mars
57200 SARREGUEMINES

Objet : Projet éolien sur la commune de Joué sur Erdre (44)

Madame, Monsieur,

Nous avons eu connaissance de votre intérêt et du potentiel développement d'un projet éolien sur le territoire des communes de Joué sur Erdre et Abbaretz, plus précisément au nord du lieu-dit « Notre-Dame-des-Longueurs » et au sud du lieu-dit « La Lirais », soit le long du canal de l'Isac, de la queue de l'étang de Vioreau jusqu'au ruisseau de « l'Estival ».

Or, depuis 10 ans, date de la construction et de la mise sous tension du parc éolien des Quatre Seigneurs, des exploitants agricoles subissent des phénomènes néfastes à la fois pour leur propre santé, pour celle de leur entourage ainsi que pour celle de leurs animaux. Les problèmes de comportement des vaches, les chutes de production, les incidents sanitaires, la mortalité sont autant de maux qui n'ont pas cessé depuis la construction des éoliennes. Les conséquences sont aussi économiques puisque les pertes engendrées sont importantes pour les exploitations concernées. Malheureusement, ce cas n'est pas isolé en Loire-Atlantique : des problèmes identiques ont été constatés sur des exploitations d'élevage à proximité de parc éolien sur les communes de Conquereuil, La Limouzinière, Trans-sur-Erdre, Ligné, Sainte Pazanne et le Pays de Retz en général, Saint Aubin des Châteaux...

Régulièrement, nous sommes interpellés par des éleveurs désemparés et seuls, face aux promoteurs de l'éolien. Nous avons tenté de faire avancer ce dossier d'une manière constructive et positive pour tous les exploitants concernés et plus largement, pour tous les agriculteurs de Loire-Atlantique. Car nombreux sont les agriculteurs démarchés et ceux-là deviennent de plus en plus méfiants par rapport aux projets éoliens qui voient le jour.

Pour autant, des situations notamment celles constatées à Puceul et à Trans sur Erdre, n'ont pas trouvé d'issue favorable. Pire encore, cela a débouché sur la cessation de l'activité de l'une d'entre elles.

Même si la FNSEA 44 et JA 44 ne peuvent que souligner l'implication des services de l'Etat, force est de constater que la situation s'enlise, des procédures judiciaires ont été enclenchées par les exploitants, à bout de force et de propositions. Il faut se l'avouer, aucune solution concrète n'a permis, la résolution des problématiques constatées par les éleveurs. Chaque année, des projets voient le jour

sans que personne n'en maîtrise les conséquences ni n'accepte sa part de responsabilité sur nos élevages.

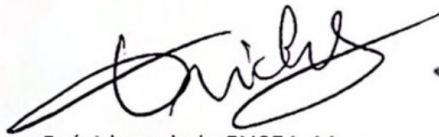
Nous avons fait part de notre mécontentement et de notre inquiétude au préfet dans un courrier du 16 mars 2021 dans lequel nous demandions un moratoire sur les projets éoliens en Loire-Atlantique et sur toutes les installations d'éoliennes en cours sur le territoire de la Loire-Atlantique jusqu'à l'obtention d'une solution convenable et la résolution effective des problèmes rencontrés par les éleveurs de Loire-Atlantique.

Nous estimons que ce moratoire est toujours d'actualité. C'est pour cela que nous nous positionnons contre ce projet éolien sur le territoire des communes de Joué sur Erdre et Abbaretz, tout pendant que des garanties de l'innocuité des éoliennes pour les agriculteurs et leurs cheptels ne nous aient pas été données.

La FNSEA 44 et Jeunes Agriculteurs de la Loire Atlantique ont toujours pondéré leurs réactions quand bien même nous faisons face à des agriculteurs inquiets. La FNSEA 44 et JA 44 ont toujours souhaité soutenir la stratégie énergétique portée par l'Etat français via le développement de projet éolien. Nous constatons malheureusement que cette voie n'a pas porté ses fruits. Nous nous opposons à ce projet tant que des réponses concrètes ne nous aurons pas été apportées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Mickaël TRICHET



Président de la FNSEA 44

Marina PERRINEL



co-Présidente de JA 44

Valentin GELDEL



co-Président de JA 44

Copie :

Monsieur le maire de Joué-sur-Erdre

Monsieur le maire d'Abbaretz

Monsieur le président de la COMPA

Monsieur le président de la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique

Madame la présidente de l'ADCI